COURS

Histoire : conquêtes et sociétés coloniales au XIXe siècle

4e

Programme du cycle 4 — arrêté du 9 novembre 2015, BO spécial n°11 du 26 novembre 2015

Relue le 14 novembre 2026

À la fin du XIXe siècle, les puissances européennes se partagent une grande partie de l'Afrique et de l'Asie. La France constitue le deuxième empire colonial du monde, derrière le Royaume-Uni. Comment ces empires se forment-ils, et que deviennent les sociétés colonisées ?

1 Des conquêtes

DÉFINITION

Domination d'un territoire et de sa population par un État étranger qui l'occupe et l'exploite. La France conquiert l'**Algérie** à partir de **1830**, puis l'Afrique de l'Ouest, Madagascar et l'**Indochine**. Lors de la **conférence de Berlin** (1884-1885), les Européens fixent les règles du partage de l'Afrique.

2 Les motivations

RÈGLE

Les colonisateurs invoquent des raisons **économiques** (matières premières, débouchés), **politiques** (puissance, rivalités entre nations), **religieuses** (missions) et une prétendue « **mission civilisatrice** » fondée sur l'idée raciste d'une supériorité européenne. Jules Ferry la défend en 1885 ; Clemenceau la conteste.

3 Des sociétés coloniales inégalitaires

DÉFINITION

En Algérie et dans d'autres colonies, le **Code de l'indigénat** (1881) soumet les colonisés à un régime juridique spécial : travail forcé, impôts, sanctions sans jugement. Ils sont **sujets**, pas citoyens. Les colons possèdent les meilleures terres.

RÈGLE

La colonisation provoque des **résistances** (Abd el-Kader en Algérie, Samory Touré en Afrique de l'Ouest) et s'accompagne de violences, d'expropriations et de travail forcé, tout en introduisant routes, chemins de fer, écoles et hôpitaux d'abord au service des colons.

EXEMPLE

Pourquoi parle-t-on de société inégalitaire dans les colonies ?

1. Les colons sont citoyens, les colonisés sujets.
2. Le Code de l'indigénat impose des règles et des peines spéciales aux colonisés.
3. Les terres et les richesses profitent d'abord aux colons.

La société coloniale repose sur la domination et l'inégalité des droits.

LE PIÈGE QUI COÛTE LE PLUS DE POINTS

Présenter la « mission civilisatrice » comme un fait. — C'est un argument des colonisateurs, fondé sur l'idée fausse de la supériorité des Européens ; déjà à l'époque, des voix comme Clemenceau la contestent.

Le réflexe : Toujours attribuer un argument à celui qui le défend.

ANALYSER UN DISCOURS COLONIAL

1. Identifier l'auteur, la date et le contexte.
2. Relever les arguments avancés.
3. Repérer les idées qui traduisent un préjugé.
4. Confronter avec les réalités vécues par les colonisés.

À VÉRIFIER

- Ai-je localisé l'empire colonial français ?
- Ai-je donné les motivations avec leurs auteurs ?
- Ai-je décrit la société coloniale ?
- Ai-je évoqué les résistances ?

À RETENIR

- Conquêtes : Algérie (**1830**), Afrique, Indochine ; conférence de Berlin (**1884-1885**).
- Motivations : économiques, politiques, « mission civilisatrice » (préjugé raciste).
- Société coloniale : colons citoyens / colonisés sujets ; **Code de l'indigénat** (1881).
- Résistances : Abd el-Kader, Samory Touré.